

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-879/SG/CG concernant une prise en charge de frais d'évacuation, de traitement et de séjour en Métropole.

n° 74-879/SG/CG

Ministère
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Date de publication
22 mai 1974

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1974

Date du numéro
10 juin 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont pris en charge par le budget du Territoire, les frais d'évacuation, de traitement et de séjour de M. Abdoukader Moussa Ali, commissaire du Gouvernement auprès de l'Office des PTT à Djibouti, évacué sanitaire le 2 mai 1974 sur l'hôpital Gouin (service du Professeur Moulonguet) 2, rue Gaston Paymal 92 110 – Clichy (France). Art. 2. — Cette dépense est imputable au budget du service local.